

Béarn : le président de Lacq-Orthez s'oppose à la réorganisation des finances publiques

🕒 Lecture 1 min

A La Une • Orthez



Patrice Laurent s'insurge de la réorganisation du service des finances publiques dans le département. Le président de la communauté de communes de Lacq-Orthez ne signera pas la convention avec l'Etat

La direction départementale des finances publiques (DDFIP) doit présenter ce mardi 12 janvier 2021 sa réorganisation du service et son impact sur l'emploi aux représentants du personnel. Un nouveau dispositif qui suscite le courroux de Patrice Laurent ce mardi matin.

"Alors que l'ancienne directrice départementale des finances publiques s'était engagée auprès des élus à conserver l'organisation actuelle, je me suis vu présenter un projet de réorganisation par le nouveau DDFIP en novembre", fustige le maire de Mourenx et président de la CCLO. Un projet désormais acté par le préfet et le DDFIP.

Un coup porté à la proximité

Patrice Laurence dénonce l'absence de concertation pour aboutir à une "réorganisation imposée et dommageable pour les usagers et les collectivités et ne maintenant pas un service public de qualité", écrit-il dans un communiqué.

L'édile craint une perte de proximité des services fiscaux. "La mise à disposition du conseiller des décideurs locaux pour accompagner les élus est irréalisable", dénonce-t-il. "Le conseiller se

retrouvera fortement sollicité par les collectivités et, de fait, peu disponible pour tous. Actuellement, le comptable public accompagne au quotidien les collectivités et connaît parfaitement leurs problématiques. Il est dommage de démanteler un tel service en faisant tomber les collectivités dans l'anonymat face à des conseillers lointains et surchargés", poursuit-il.

L'édile annonce in fine qu'il ne signera pas la convention de cette nouvelle organisation